



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de l'intercommunalité et de l'urbanisme**

13 AOUT 2024

**Annexe 4 à l'arrêté préfectoral du
déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation d'un
nouvel établissement pénitentiaire sur le territoire de la commune de Vannes
emportant approbation de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Vannes et
déterminant les parcelles à déclarer cessibles dans le cadre de cette opération**

ÉTUDE D'IMPACT

Vannes, le **13 AOUT 2024**

Pour le Préfet, par délégation,
Le secrétaire général,


Stéphane JARLÉGAND